



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA DRÔME

Préfecture  
Cabinet du Préfet  
Service départemental de la  
communication interministérielle

[pref-communication@drome.gouv.fr](mailto:pref-communication@drome.gouv.fr)

Valence, le 2 décembre 2018

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### JOURNÉE DU 2 DÉCEMBRE 2018 Point de situation à 18h30

En cette fin de dimanche, la circulation est fluide sur les réseaux principal et secondaire du département. Quelques ralentissements ponctuels peuvent cependant subsister, notamment à l'approche de certaines gares de péage, comme celles de Montélimar Nord et de Loriol. Prudence et vigilance demeurent donc toujours de mise.

Concernant l'A7, la sortie Montélimar Sud (n°18) reste toujours fermée pour des raisons de sécurité.

La liberté de circulation étant essentielle, il est rappelé que les contrevenants à celle-ci peuvent se voir dresser des procès verbaux pouvant aller jusqu'à 135€ pour chaque infraction relevée ainsi qu'une perte de points pour les automobilistes.

Le Préfet de la Drôme rappelle une nouvelle fois son attachement à la conciliation des libertés de circulation et d'expression, au service de la sécurité de tous nos concitoyens.

#### **Pour suivre l'actualité des services de l'État dans la Drôme :**

**Facebook : [www.facebook.com/prefet26](https://www.facebook.com/prefet26)**

**Twitter : [@Prefet26](https://twitter.com/Prefet26)**

**Site internet : [www.drome.gouv.fr](http://www.drome.gouv.fr)**